



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Commission Locale de l'Eau N°3

Discours Président M. Gendre

15/12/2022

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Locale de l'Eau Neste et rivières de Gascogne,

La situation climatique de l'année 2022, qui s'oriente pour être la norme dans les années à venir, ne peut que confirmer la nécessité du travail collectif que nous avons engagé ensemble, à travers ce projet commun qu'est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux .

Le diagnostic qui vous a été transmis, élaboré durant toute cette année 2022 avec plus de 300 acteurs du territoire, nous montre bien que **notre territoire rural, des Pyrénées à la Garonne est riche** :

Il est riche d'une histoire liée au système Neste, riche d'infrastructures hydroélectriques, riche d'un sol avec un potentiel de stockage d'eau et de carbone remarquable, riche de 11 000 km de petits cours d'eau, riche de milieux humides aux multiples fonctions, riche d'une grande diversité biologique...

Ce socle de connaissances commun nous montre aussi **qu'il n'y a pas une réponse unique, et que seul un mélange de solutions** permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable en quantité et qualité, de préserver notre environnement, nos paysages, notre biodiversité, de sécuriser notre économie agricole, industrielle et touristique.

Le domaine de l'eau est éminemment pluriel, complexe et jusqu'alors réservé aux experts. Après ce travail technique entre acteurs de l'eau, indispensable pour avoir une base de travail partagée, nous avons donc fait le choix **d'engager une concertation citoyenne** pour alimenter les décisions qui seront aux finales prises par la CLE.

Trouver des solutions, s'adapter, être dans la construction ensemble, ne peut se faire que si l'on a des éléments clairs et compréhensibles par tous. La sensibilisation et la formation, développés par la CLE depuis 2021 va donc s'étendre aux habitants de notre territoire, avec des outils qui sont à votre disposition et que vous pouvez relayer.

Nos garants de la concertation, Mme Pardineille et M. Pascaud, nommés par la Commission Nationale du Débat Public, nous ont remis en août

leur étude de contexte et leurs préconisations, qui confortent notre feuille de route.

L'élaboration du SAGE, qui a pour vocation de nous donner **un cap commun**, s'inscrit dans un temps qui peut sembler long mais qui est nécessaire pour être consolidé et partagé avec tous les acteurs.

Vu l'urgence climatique, et en parallèle des travaux que nous menons, il me semble que nous avons d'ores et déjà tous **pris conscience que nous pouvons et devons engager des actions dès maintenant** :

Economies d'eau, optimisation des systèmes de traitement d'eau potable et d'assainissement, travaux de restauration des rivières, recapitalisation de la Compagnie d'Aménagements des Coteaux de Gascogne, travaux de sécurisation des stockages, gestion des milieux humides, préservation des espaces naturels, sensibilisation, formation, communication ...

Chacun en responsabilité et avec ses compétences propres, il est de notre devoir, dans l'intérêt général, **d'assurer la résilience et la transition de notre territoire rural**.

Merci à vous.

Bernard Gendre

Président de la Commission Locale de l'Eau
Neste et rivières de Gascogne